

Les résidus domestiques dangereux (R.D.D.)

La Régie et vous... un partenariat pour l'environnement !



La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre offre un service de récupération des résidus domestiques dangereux.

Les citoyens peuvent se départir des produits dangereux en respectant l'environnement et en évitant d'avoir des problèmes de santé causés par une mauvaise manipulation, une mauvaise élimination ou encore un entreposage inadéquat.

Quels résidus domestiques dangereux pouvons-nous récupérer ?

Les huiles, les filtres à l'huile ainsi que les contenants d'huile vides

Les peintures usagées ainsi que les pots de peintures vides

Les produits d'entretien domestiques

Les propane (moins de 20 litres)

Les piles et les batteries

Les aérosols en tout genre

Autres (liste complète au bureau de la Régie)

Un citoyen peut amener ses résidus domestiques dangereux au dépôt permanent des R.D.D. situé sur les terrains de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (voir adresse mentionné plus bas) ou attendre les collectes municipales organisées par la Régie durant la saison estivale.

